



no 32 - Janvier 2019



Bulletin Municipal



Sommaire

1 MOT DU MAIRE

2 à 7 VIE COMMUNALE

8 à 9 TRAVAUX COMMUNAUX

10 à 12 ECOLE COMMUNALE

14 VIE ÉCONOMIQUE

15 SICTOM SUD ALLIER

15 COM COM

16 à 18 ANIMATION COMMUNALE

19 à 29 ASSOCIATIONS

- Biozat Tennis de table
- Amicale Laïque Gym-Zumba
- Anciens combattants
- Comité des fêtes
- Club du 3^{ème} âge
- West Dance Story
- Théâtre Enfants
- Théâtre des 3 Roues
- Sapeurs Pompiers
- Société de Chasse
- Souda Auvernhat
- Hous'Event

29 ETAT CIVIL

29 NUMÉROS UTILES

Calendrier

des **manifestations**



DE JANVIER À AOÛT 2019

OUVERT À TOUS

SAMEDI 12 JANVIER - 11H

VŒUX DU MAIRE : salle préfabriquée Municipalité

JEUDI 21 FÉVRIER - 13H30

CONCOURS DE BELOTE Club 3^{ème} âge

VENDREDI 22 FÉVRIER - 20H30

CONCERT UT'OPIE : salle préfabriquée Ut'opie

SAMEDI 2 MARS

SOIRÉE LATINO Amicale laïque - Gym-Zumba

SAMEDI 9 MARS

BANQUET Société de Chasse

SAMEDI 16 MARS

CONCOURS DE BELOTE Société de Chasse

DIMANCHE 24 MARS ET SAMEDI 30 MARS

SPECTACLE THÉÂTRE ENFANTS Théâtre Enfants

SAMEDI 6 AVRIL

SOIRÉE ANNÉES 80 Comité des Fêtes

LUNDI 22 AVRIL - 11H

CHASSE AUX ŒUFS Municipalité

MARDI 1^{ER} MAI

REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE Municipalité / Comité des Fêtes

VENDREDI 3 AU DIMANCHE 12 MAI

FESTI'THÉÂTRE À BIOZAT Théâtre des 3 Roues

SAMEDI 18 MAI

BAL COUNTRY West Dance Story

SAMEDI 25 MAI

KERMESSE DE L'ÉCOLE Parents d'Elèves / Ecole

DIMANCHE 30 JUIN - 14H

MÉCHOUÏ : place de la Mairie Société de Chasse

DIMANCHE 7 JUILLET

BROCANTE : place de la Mairie Comité des Fêtes

DIMANCHE 14 JUILLET

MÉCHOUÏ : place de la Mairie Pompiers

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 AOÛT

FÊTE PATRONALE Municipalité & Associations

.....
Responsable de la publication : Maire de Biozat - **Conception et impression** : ebCréa - **Crédits photos** : associations et mairie de Biozat, G. Lévêque, ebCréa.
Contact : Mairie de Biozat : tél. 04 70 56 54 97 - fax. 04 70 56 53 70
mairie.biozat@orange.fr / www.commune-biozat.fr - **Horaires d'ouverture** : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h à 17h et samedi de 9h à 12h - **Permanence M^{me} le Maire et 1^{er} adjoint** : samedi matin de 10h à 12h ou sur rendez-vous - **Bibliothèque municipale** : heures d'ouverture de la mairie (fonds renouvelé 3 à 4 fois/an)



" Antenne 4G et Très Haut Débit à l'horizon 2019 "

Encore une année riche en travaux pour notre commune, grâce aux bons résultats financiers dégagés l'année précédente. La voirie, à elle seule, a totalisé 47 % de nos investissements. Après la traversée du bourg l'an dernier, qui s'est terminée ce printemps, ce sont deux autres entrées de notre village qui ont été privilégiées en 2018 : la route de Charmes, d'une part, sur laquelle un espace « piétons » sera clairement identifié et, d'autre part, la place de la Font-Parrot, désormais mieux délimitée par un nouveau trottoir afin de garantir une meilleure sécurité pour les riverains. Le marquage au sol et des panneaux de signalisation devraient renforcer ces aménagements afin d'encourager plus de respect de la part des automobilistes traversant la commune. Ces travaux s'achèveront au printemps.

Le rafraîchissement de plusieurs bâtiments communaux s'est poursuivi à l'école, à l'église et se terminera, durant cet hiver, à la mairie.

Les jeunes biozatois n'ont pas été oubliés avec l'installation d'une tyrolienne sur le périmètre de loisirs. Même si la finalisation de l'installation a un peu traîné en longueur, les enfants ont pu en profiter à partir du mois d'août.

Les travaux de rénovation de notre réseau d'assainissement, budgétés cette année, n'ont malheureusement pas encore démarré, faute d'accord de nos financeurs (Agence de l'Eau et Conseil Départemental). Une issue favorable est espérée pour début 2019. Rappelons cependant que notre lagune fonctionne très bien côté épuration. Le point à corriger concerne le débit hydraulique trop important dû à la présence d'eaux claires parasites permanentes.

La rentrée scolaire s'est bien passée avec 107 élèves et une 5^{ème} classe permettant d'éclater les niveaux de maternelle et CP en 3 classes, favorisant ainsi les premiers apprentissages des enfants. Deux jeunes biozatoises en service civique, recrutées par l'Académie, sont venues appuyer l'équipe éducative. L'arrêt des activités périscolaires, cumulé à la création de cette nouvelle classe, s'est traduit par une nouvelle organisation du personnel communal travaillant dans le périmètre de l'école. Merci à toutes « les filles » pour leur adaptabilité !

Côté population, notre commune affiche aujourd'hui 853 habitants. Réjouissons-nous de cette belle évolution : + 13 % par rapport au recensement de 2011, soit un gain d'environ 100 habitants.

En 2018, nous enregistrons l'arrivée de 19 nouvelles familles dont 14 ont acquis une maison à Biozat, les autres étant en location. Les nombreux terrains à bâtir proposés à la vente devraient renforcer la tendance observée. Réjouissons-nous aussi de l'arrivée de huit nouvelles petites frimousses en 2018 ! Cependant, sept biozatois nous ont aussi quittés, parfois beaucoup trop tôt !

Alors que nous avons souvent regretté d'être quelque peu oublié en matière de numérique, les dernières nouvelles nous annoncent enfin l'arrivée de la fibre et d'une antenne 4G sur notre commune au printemps 2019. Des réunions d'information seront organisées par Orange à l'issue de ces installations.

La Communauté de Communes poursuit ses diverses actions : aménagement et développement de zones économiques, accompagnement des commerces et entreprises, politique enfance jeunesse (8 jeunes biozatois bénéficient du nouveau service de ramassage vers le centre de loisirs de Mazerier), opération programmée d'amélioration de l'habitat... Côté urbanisme, un nouveau SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) en cours d'élaboration implique fortement les élus afin de parvenir à un projet partagé et équilibré. Un fonds de soutien est également accordé à l'ensemble des 60 communes. Biozat a bénéficié de 5 245 € que nous avons affectés à l'un de nos programmes de voirie.

Je remercie l'ensemble des associations de la commune pour leur dynamisme. Deux nouvelles associations ont vu le jour cette année. Le Comité des Fêtes a fêté ses 40 ans, un joli bail ! Un merci tout particulier à toutes les associations qui ont contribué au beau succès de notre fête patronale !

L'heure étant aux vœux, je vous souhaite à tous une très bonne année 2019 ! Je vous invite aussi à la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 12 janvier à 11h à la salle près de la Mairie ; occasion de dresser un rapide bilan, d'aborder les projets 2019 et d'accueillir les nouveaux habitants de notre commune, autour du verre de l'amitié.

Noëlle Seguin

Un nouveau duo à la cantine

Comme nous vous l'avons expliqué dans notre précédent bulletin, la suppression du mercredi matin, à la rentrée scolaire 2018-19, nous a obligés à réorganiser les plannings de plusieurs de nos employées intervenant dans le périmètre de l'école.

Le contrat à durée déterminée a été supprimé et les différentes tâches redéployées sur :

- **Gaëlle**, officiant comme ATSEM et assurant des heures de ménage,
- **Cécile**, qui a rejoint Béatrice à la cantine et assure la garderie le vendredi soir,
- **Nathalie** qui officie à la garderie et entretient ce même espace tous les autres jours, en plus de ses heures de secrétariat de mairie et de ménage dans d'autres bâtiments communaux.

Signalons que toutes participent alternativement aux services de la cantine (les petits en premier, les plus grands ensuite). Nous vous invitons d'ailleurs à découvrir un peu plus le travail de notre cantine municipale. Nous devrions parler de restaurant scolaire pour être plus dans l'air du temps...



Chaque jour, environ 100 repas sont confectionnés. « *J'établis les menus sur 5 semaines après les avoir fait valider par une diététicienne. Je les affiche à la porte de l'école ; ils sont également consultables sur le site internet de la commune.* » nous déclare Béatrice, fière de son travail.

« *Je travaille de préférence avec des fournisseurs locaux (Sicaba, Allier Volailles, pour les viandes ; Fruits et Légumes (marque 100 % Saveur du groupe TerreAzur, issue d'agriculture raisonnée) fournis par la Petite Epicerie d'Escurolles. Aujourd'hui, Cécile m'appuie dans la préparation des entrées et desserts et la mise en place du réfectoire. Elle confectionne le repas une fois par semaine, afin d'être en mesure de me remplacer en cas d'absence.* »

Mais derrière cette dextérité à préparer la centaine de repas, se cache aussi une multitude de tâches administratives relevant de la sécurité sanitaire. Nous pouvons citer le classement des étiquettes de tous les aliments servis, le prélèvement d'échantillons des repas confectionnés (traçabilité), la surveillance de la chaîne du froid (ou du chaud), les opérations de nettoyage des ustensiles et locaux très codifiées...

Nous n'avons pas parlé de la gestion des commandes réalisées au plus juste, en regard des besoins identifiés et du contrôle de la conformité de la marchandise livrée. Bref, un travail très « millimétré » quatre jours par semaine, pour la satisfaction de tous. « *Les enfants découvrent très vite la variété des aliments servis et apprennent vraiment à manger de tout* » se réjouissent Béatrice et Cécile.

Bravo pour ce service de qualité !



Le dortoir de la maternelle se déplace



Suite à l'ouverture de la 5^{ème} classe (voir page école), une nouvelle organisation des locaux a dû également être trouvée. C'est ainsi que le dortoir destiné aux enfants en 1^{ère} année de maternelle a migré dans l'ancienne garderie. Les enfants se retrouvent au calme et bénéficient d'un espace tout à fait adapté.



Et la garderie prend aussi de nouveaux quartiers

Le jeu « de chaises musicales » s'est poursuivi jusqu'à la garderie qui occupe désormais l'ancien espace de jeux de la classe maternelle.

Des tables fixées au mur et repliables permettent aux plus grands de faire leurs devoirs. Des aménagements ont été apportés afin que les enfants soient accueillis dans de bonnes conditions.

Un grand merci à Nathalie et Gaëlle qui se sont très vite adaptées à leurs nouveaux locaux !



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) cède la place à une Commission communale d'action sociale

Lors du Conseil Municipal du 20 novembre dernier, la Commune a décidé de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), tel que l'autorise désormais la loi NOTRe de 2015 (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) pour les communes de moins de 1 500 habitants.

A l'avenir, c'est donc la commune qui exercera directement les attributions relevant jusqu'à présent du CCAS. Cette décision interviendra à compter du 1^{er} janvier 2019.

Pourquoi ce choix ? Celui des quelques économies engendrées, d'ordre financier et administratif :

- Economie des cotisations Urssaf pour les membres non élus,
- Economie de la mise en œuvre désormais obligatoire d'une démarche de Protection des données,
- Suppression de la mise en œuvre d'un budget spécifique et simple intégration dans le budget commune.

Autrement dit, rien ne changera, ni pour les membres du CCAS, ni pour les bénéficiaires. En effet, une commission municipale en charge de l'action sociale a vu le jour au 1^{er} janvier 2019 et reste identique à la composition du CCAS d'hier.

Les actions conduites par le CCAS de Biozat (Repas du 1^{er} mai, Colis et Dons de Noël, Cartes cadeaux pour les enfants de l'école ; Aides ponctuelles éventuelles) sont reconduites à l'identique et gérées par cette même commission communale.

La nouvelle commission communale d'action sociale est composée :

- **Côté élus** : Jean-Paul CHEVALIER, Sylvie DUTOUR, Yasmine GENE BRIER, Philippe GERBE, William GUILLAUMONT, Françoise LAVEDIOT, Sébastien RIGAUDIAS et Noëlle SEGUIN
- **Côté non élus** : Monique BOISSIER, Michèle JANNIN, Jean-Pierre LAURENT, Jacques MOSNIER, Marie-Thérèse RAYMONDO et Evelyne ROUSSET

Charles FABVIER a souhaité se retirer. Nous en profitons pour le remercier de son engagement au sein du CCAS pendant 23 ans. Marie-Thérèse RAYMONDO et Jacques MOSNIER rejoignent la nouvelle commission qui se réunira fin mars-début avril pour la préparation du repas des Aînés (1^{er} mai).

Nous avons une pensée pour cinq de nos aînés disparus au cours de l'année 2018 :

M^{mes} RIGAUDIAS Solange et CHERVET Irma, M^{rs} STIERNON Philippe et DUBOIS Yvon ainsi que pour M^{me} PAILHERET mise à l'honneur dans notre numéro précédent à l'occasion de ses 100 ans.

L'action sociale 2018 en chiffres

90 participants au repas des Aînés

61 bénéficiaires de dons de Noël * (d'une valeur de 25 €)

10 personnes hospitalisées, bénéficiaires de colis de Noël (valeur identique)

15 enfants (CM2) d'une carte cadeau (d'une valeur de 25 €)

* Personnes seules > 70ans ou couples > 80 ans



Paulette Georges et Raymonde Vigouroux ont reçu leur colis de Noël avec le sourire

Soirée festive Elus – Personnel



Le 18 décembre dernier, les élus ont eu plaisir à partager un buffet avec les employés municipaux. Les équipes, comme déjà évoqué, ont connu cette année (tout comme les années précédentes, d'ailleurs) de nouveaux changements d'organisation et ont fait preuve d'une bonne adaptabilité. M^{me} le Maire les en remercie tous.

Soirée sympathique qui donne l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, de se projeter sur les priorités de 2019 et tout simplement de vivre un bon moment de convivialité avant des vacances bien méritées.



**Téléphonie mobile et Internet.
De nouveaux équipements enfin
annoncés sur notre commune pour
le printemps 2019 !**

Abordons tout d'abord le téléphone. Orange nous a sollicités au cours du 1^{er} semestre 2018 pour l'implantation d'une antenne 4G couvrant notre commune. Après plusieurs aller-retour et réunions d'échanges, le choix d'implantation sur une parcelle privée a été arrêté. Cette antenne type treillis, de 20 m de haut, dont l'emprise au sol ne dépassera pas 5 m², se situera sur la parcelle des Ravières, en limite avec la commune de Charmes. Les travaux d'installation devraient avoir lieu fin mars 2019 et la date prévisionnelle de mise en service annoncée pour fin mai 2019.

Et la fibre arrive aussi ! Nous venons d'être informés de l'installation de la fibre sur notre commune fin avril 2019.

Elle assurera une couverture totale de la commune. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme « *Auvergne Très Haut Débit* » financé par la Région. Cette dernière a confié le marché à Orange. Les travaux d'installation des réseaux sont assurés par l'entreprise EIFFAGE Energie Systèmes. Notre commune sera alimentée par les armoires de Monteignet-Andelot et Biozat. Celle de Biozat sera implantée dans l'alignement des autres armoires téléphoniques déjà en place sur le parking près du Voltigeur. Le chemin de transport général, de Gannat à Biozat passera par la route de Charmes. Une information complémentaire des utilisateurs sera assurée par Orange, une fois les travaux de raccordement effectués.

LINKY C'EST PARTI !

ENEDIS nous informe que le déploiement sur Biozat va débuter en juin 2019. Entre 2016 et 2021, environ 220 000 compteurs auront été remplacés dans le département de l'Allier. Retrouvez des informations complémentaires sur www.enedis.fr/linky

Le classement de la voirie communale est révisité

Les services de l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA) ont procédé à une nouvelle mesure de notre voirie communale. Un certain nombre de chemins ruraux, non revêtus mais en bon état, ont été classés en voirie communale.

Rappelons que ce critère de longueur de voirie est pris en compte dans le calcul de plusieurs dotations (Etat, Département,...) et n'est pas sans conséquence sur les finances de la commune. Cette nouvelle mesure sera prise en compte par les services de l'Etat à partir de 2020. Notre longueur de voirie communale avoisine désormais les 30 km.



Dépôt de Déchets Verts. Quel avenir ?



Notre dépôt communal de déchets verts apporte un service indéniable à la population de notre commune. Mais quel souci ! Pas une année ne passe sans que nous ayons des incivilités.

Le 29 septembre dernier, alors que le tas de déchets avait atteint un volume considérable, que la sécheresse sévissait encore et que les récoltes avoisinantes n'étaient pas terminées, une personne mal intentionnée a mis le feu aux déchets.

Les pompiers de Biozat, Espinasse, Gannat et élus se sont affairés toute la journée pour contenir le feu.

Merci à David et Antony Deschamps qui sont intervenus avec leur mini-pelle pour écarter le feu. Un tel manque de civisme est inacceptable. Bien entendu, le responsable n'a pas été identifié...

La commune a fait de nombreux efforts pour ne pas priver les Biozatois de ce service. Le terrain a été clôturé afin de faire cesser les apports extérieurs, notamment de professionnels.

Désormais, le syndicat d'ordures ménagères (SICTOM) procède gratuitement à l'enlèvement des déchets verts qui ne doivent plus être brûlés.

Cependant, de nombreuses communes ont adopté la même démarche. A certaines périodes de l'année, les déchetteries du SICTOM se retrouvent engorgées et des volumes importants s'accumulent.

A l'avenir, lorsque le seuil acceptable sera atteint, nous n'aurons pas d'autres choix que de fermer périodiquement notre dépôt... avant une fermeture, cette fois, définitive, en cas de grave dérapage.



Concours des Maisons fleuries

CETTE ANNÉE, 3 LAURÉATS ONT ÉTÉ RETENUS PAR LE JURY :

- Dans le bourg, Yvette et Georges Mauchaussat, avec de superbes géraniums à leurs fenêtres,



- Aux Cluzeaux, Agnès et Alain Dubesset, pour un beau fleurissement de leurs fenêtres et du parc entourant leur maison,



- À Martinges, Nicole et Gérard Dié, pour de nombreuses suspensions agrémentant leur pergola et leur cour.



Les 3 lauréats se sont vus remettre, le 17 novembre dernier, un bon d'achat dans une jardinerie ainsi qu'un diplôme. Félicitations à eux !

L'été 2018, particulièrement chaud et sec, a cependant quelque peu perturbé l'épanouissement des diverses potées. Bravo à ceux qui n'ont pas ménagé leurs efforts d'arrosage ! La commune, elle-même, a limité ses investissements cette année. Les nouvelles suspensions de géraniums en trois points de la commune ont bien agrémenté la traversée du bourg. Un merci renouvelé aux riverains qui ont participé à l'arrosage des quelques jardinières à proximité de leur propriété.

Cimetière.

Lancement d'un groupe de travail

Dès janvier 2019, un groupe de travail (élus, personnel, non élu) s'attèlera à la mise en oeuvre du recensement de l'ensemble des concessions du cimetière et travaillera sur un règlement.

Une méthodologie sera tout d'abord mise en place et les outils supports seront également analysés avant de choisir éventuellement un prestataire. Un nouveau plan sera réalisé.

Cet important travail devrait se poursuivre sur environ une année.

Sécheresse 2018 : demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Si votre bâti présente des fissures liées à la sécheresse et à la réhydratation des sols, signalez-vous en mairie afin que nous puissions vous recontacter dans le cas d'une éventuelle reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour notre commune. Notre dossier sera examiné au cours du 2^{ème} semestre 2019.

Attention ! Vous disposerez seulement de 10 jours après la date de publication de reconnaissance de catastrophe naturelle au Journal Officiel pour contacter votre assurance (montant légal de la franchise en 2018 : 1 520 €).

Un point sur nos salles communales

Suite aux travaux engagés en début d'année 2018 (cf bulletin précédent), notre grange communale a enfin été reconnue éligible aux critères d'accessibilité, lors du passage du Cabinet Debost, le 11 juillet dernier. Le succès de notre salle ne se dément pas et se voit occupée 80 % des week-ends de l'année.

Les associations de la commune sont les premiers utilisateurs de la salle et environ 20 locations payantes ont été réalisées en 2018. À compter du 1^{er} janvier 2019, une fiche de réservation sera mise en place avec règlement de 50 % de la location pour les utilisations payantes.

Une fiche « Etat des Lieux Entrée-Sortie » sera également instaurée pour l'ensemble des utilisateurs du week-end.

La salle préfabriquée, elle aussi, est très occupée par les associations, traduisant la multiplicité des animations conduites sur notre commune. Petit revers, les consignes ne sont pas toujours suivies. Chacun ne doit pas oublier que la salle doit restée convenable pour l'utilisateur suivant : si terre sous les chaussures, balai et balayette sont à la disposition de chacun !

De nouvelles tables ont été acquises. Bien penser à les laver et les essuyer avant rangement ! Bref, simple respect du matériel.

Le succès de la bibliothèque ne se dément pas

Aline a le sourire. Les visites du jeudi sont aujourd'hui régulières (entre 15 et 20) et les emprunts oscillent, à chaque fois, entre 35 et 40 livres. Outre son accueil et son avis sur tel ou tel ouvrage, Aline s'investit beaucoup dans le renouvellement du fonds.

De nombreux titres non consultés ont été triés et donnés au SICTOM qui les répartit dans diverses boîtes à livres du département. A l'inverse, de nombreux livres donnés par des biozatois (nous les en remercions) rejoignent régulièrement la bibliothèque. Viennent, bien sûr, s'ajouter les centaines de titres fournis périodiquement par la médiathèque départementale qu'Aline rencontre régulièrement.

Rappel : vous souhaitez découvrir tel ou tel roman ou essai ? N'hésitez-pas à le demander ! Nous ferons tout pour l'obtenir.

Tarifs location Grange 2019

DEMANDEUR	ACTIVITÉ LUCRATIVE	ACTIVITÉ NON LUCRATIVE
PARTICULIER de la commune	655 €	330 €
PARTICULIER extérieur à la commune	800 €	570 €
ASSOCIATIONS dont le siège est à Biozat		GRATUIT
ASSOCIATIONS extérieures à la commune	675 €	400 €
ENTREPRISE extérieure à la commune	810 €	710 €
RÉUNION D'INFORMATION, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, VIN D'HONNEUR (pour 6H)		160 €



Réalisation d'un important programme de voirie et d'aménagement

Tels qu'annoncés dans notre bulletin de juillet, les travaux de voirie, confiés à l'entreprise Eiffage, ont été réalisés en novembre dernier. **Différents quartiers de la commune ont été concernés par la réalisation d'enrobés :**



- **Dans le bourg**, reprise totale de la rue de l'Octroi et de la rue du Château, et reprise partielle du haut de la rue de la Tour,

- **Aux Cluzeaux**, reprise de la rue de la Presle à hauteur du croisement avec la RD 272,



- **À Martinges**, reprise de l'intersection rue des Bourses / rue de la Suchère, à hauteur du terrain de boules et nouvelle consolidation de l'affaissement permanent de la rue de la Mare. L'ensemble de ces travaux s'élève à **34 823 € HT subventionnés à hauteur de 30 % par le Conseil Départemental, soit 10 447 €**. **L'autofinancement par la commune s'élève donc à 24 376 € HT.**

Le marquage au sol, qui sera d'ailleurs repris sur l'ensemble de la commune, reste à réaliser.



Place Font Parrot

Deux autres aménagements ont par ailleurs été réalisés :

- **A la place de la Font-Parrot** : un trottoir a été créé le long de la RD 36 afin de supprimer la perception de large espace disponible par les automobilistes en entrée de bourg et de les amener à lever le pied. Un panneau réfléchissant « virage dangereux » sera par ailleurs implanté.

- **Le long de la RD 119** (route de Charmes) un cheminement pour piétons a été aménagé et les entrées des riverains, sur le domaine public, ont été revêtues. Les abords végétalisés ont également été « remis en ordre ». L'ensemble de ces travaux participent à donner une meilleure image de cette entrée de bourg, en arrivant de Charmes. Le cheminement piétons se poursuivra à hauteur du parking. Il est instamment demandé aux automobilistes de ne pas empiéter sur cet espace ! Nous veillerons au bon respect de ces consignes.



Le gravillonnage sera terminé dès que les conditions météorologiques le permettront. Il se peut qu'il ne soit réalisé qu'au printemps prochain.

Là encore, le marquage au sol intégrant une bande blanche tout le long du cheminement et une reprise des passages piétons, complétera l'aménagement.

Ces travaux s'élèvent à 55 060 € HT. Ils sont entièrement autofinancés par la commune.

Signalons que la Communauté de Communes, à travers son fonds de concours distribué aux communes, a attribué à Biozat la somme de 5 245 € que nous avons affectée à la dernière tranche de travaux réalisés au printemps dernier par l'entreprise Irrmann-Papon.

Assainissement. Où en sommes-nous ?

Le marché a été lancé durant l'été. La Commission d'appel d'offres, réunie le 8 octobre dernier, a retenu l'entreprise SADE, la mieux placée, pour le montant de 91 851,30 € HT pour la tranche ferme de travaux retenus concernant le renouvellement du collecteur de la route des Cluzeaux (cf bulletin de juillet). Nous espérons être en mesure de réaliser ce programme au printemps prochain si les subventions attendues sont confirmées.

Le Conseil Départemental nous annonce une aide à hauteur de 40 % (30 % de subvention + 10 % de bonification). La décision définitive sera prise lors de la Commission départementale de janvier. Côté Agence de l'Eau, il nous a été signifié qu'il ne restait plus aucun crédit sur le 10^{ème} programme pluri-annuel prenant fin en 2018 et qu'il fallait désormais compter sur le 11^{ème} programme 2019-2024. Notre dossier complet attend aujourd'hui le feu vert de l'Agence. L'amélioration du fonctionnement des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement fait partie des priorités de ce 11^{ème} programme. Restons confiants !

Le degré d'efficacité de ces travaux sera apprécié par des mesures de débit des eaux claires parasites permanentes et appuiera la décision de mise en œuvre ou non des tranches optionnelles futures.

Les divers travaux sur bâtiments se poursuivent

L'entreprise Dagois est bien intervenue, début août, sur les joints de la façade de l'église en extérieur. Soyons patients, maintenant, afin d'en voir les réels effets.

Les enduits du plafond de la nef droite, qui présentaient un risque de chute, ont également été éliminés.

Côté mairie, les employés municipaux, durant cet hiver, poursuivront la pose du parquet dans la dernière salle de l'étage et sur le palier de l'escalier. La peinture de la rampe et des portes du rez de chaussée donnant dans le hall d'entrée sera rénovée.

Le secrétariat va, lui aussi, connaître un petit rafraîchissement en janvier-février : baisse du plafond (comme à l'étage) et reprise des murs réalisée par l'entreprise Conor, création de plusieurs prises électriques (en régie), sol rénové (en régie). Le sol du bureau du Maire sera également rénové, dans la continuité de celui du secrétariat.

Le chantier d'insertion GALATÉE intervient à l'école de Biozat

L'une des compétences de la Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne concerne l'insertion des publics en difficulté. Cette dernière a donc décidé de confier la réalisation de chantiers d'insertion à l'association GALATÉE qui encadre deux équipes de 10 personnes qui sont en capacité d'intervenir sur les 60 communes du territoire. En 2018, une trentaine de communes a fait une demande de travaux de second œuvre (espaces verts, petite maçonnerie...).

En juillet dernier, c'est à l'école de Biozat que le chantier itinérant s'est installé. Ainsi, les membres du chantier ont pu travailler en toute tranquillité pendant les vacances scolaires pour réaliser la réfection d'un muret et les travaux de peinture souhaités par la commune (bancs et murs extérieurs du bâtiment servant de préau).

C'est donc dans un environnement rénové que l'école a accueilli la centaine d'élèves lors de la rentrée de septembre. Nous avons été très satisfaits des travaux réalisés par les membres de l'équipe et la qualité de l'encadrement technique. Le chantier s'est clôturé le 8 août par un pique-nique en toute convivialité dans la cour de l'école et la commune a d'ores déjà pris rendez-vous pour 2019 pour un nouveau chantier.



La 5^{ème} classe est aujourd'hui fonctionnelle

Pour accueillir dans de bonnes conditions les 107 élèves et comme annoncé dans le bulletin de juillet 2018, une cinquième classe a bien été ouverte à la rentrée. Une bonne concertation entre l'équipe enseignante et la municipalité a permis de réagir très vite et de parvenir à un bon compromis entre les besoins de l'école proprement dits et la continuité des services assurés tels que dortoir pour les tout petits et garderie.

La commune a participé à l'achat de mobilier (tableau blanc, petits meubles de rangement) pour un montant de 605 € et nos employés communaux ont réalisé des aménagements quasi « sur mesure » pour la nouvelle enseignante. Chacun a su faire les efforts nécessaires pour que tout fonctionne à la rentrée. Merci à tous !



PS : 16 élèves : M^{me} Frière-Borel



MS-GS : 22 élèves dont 13 MS et 9 GS : M^{me} Bechti



GS-CP : 24 élèves dont 9 GS et 15 CP :
M. Lavergne, Directeur. M^{me} Borie est en
charge de cette classe les lundis, et de
celle de M^{me} Bechti, les vendredis.



CE1-CE2 : 22 élèves dont 11 CE1 et 11 CE2 : M^{me} Vogrig



CM1-CM2 : 23 élèves dont 16 CM1 et 7 CM2 : M. Quintin



Les projets : « lire et faire lire », « les incorruptibles » et la natation scolaire (à partir de janvier) sont reconduits cette année.

Deux services civiques mis à disposition par l'Académie

Pour secondar Gaëlle Glomond dans son rôle d'ATSEM, 2 jeunes biozatoises, Julie Crochet et Maéva Constant, ont signé des contrats de service civique auprès de l'Education Nationale.

Ces contrats de 20 h/semaine pendant 10 mois, financés par l'état, permettent aux jeunes de découvrir un métier tout en continuant leurs études.

Chacune se voit répartie dans une classe différente et une rotation est assurée pour la surveillance de la sieste des tout petits.



Julie Crochet



Maéva Constant

Opération « Jus de pomme » avec les élèves de l'école, le 16 novembre

Philippe MARECAL est à l'origine de cette belle initiative. Dès le matin, aidé de Bernard RICORDEAU, il installe le pressoir et la râpe à proximité de la mairie. Didier et Fredy, employés communaux, Philippe et Joël, élus sont également venus en renfort : récupération et lavage des pommes, râpe, pressoir.

Une fois le pressoir chargé avec environ 300 kg de pommes râpées, de bons muscles ont été nécessaires pour tourner la vis afin d'extraire au mieux le jus filtré à travers plusieurs couches de paille. Les enfants des différentes classes se sont succédés durant l'après-midi, découvrant cette technique ancestrale, posant de nombreuses questions à Philippe Marécal et s'associant même (pour les plus grands) au travail de décharge du pressoir.



Le jus de pomme tout frais a été un régal pour tous, sans parler de la délicieuse compote préparée par Yasmine, Annick, Françoise et Noëlle.

Merci à tous pour ce gros travail qui a enchanté enfants et enseignants, même si le soleil a subitement décidé de nous fausser compagnie durant l'après-midi. N'oublions-pas les multiples donateurs de pommes !

Et, cerise sur le gâteau, de très nombreux biozatois ont bénéficié des centaines de litres de jus de pomme sucré et parfumé à souhait.

A refaire ?





SICTOM
SUD-ALLIER

NOS MEUBLES SE TRIENT AUSSI

Réemploi
ou recyclage

Plusieurs solutions s'offrent à nous lorsque nous avons à nous séparer de meubles ou de matelas : la reprise en magasin pour l'achat d'un produit neuf, le don à une association ou une recyclerie, ou le dépôt en déchetterie. Quelque soit l'option que nous adoptons, notre mobilier commencera sa deuxième vie.

RÉEMPLOI ET RÉUTILISATION, UN DUO GAGNANT

Sur le territoire, 4 de nos déchetteries (Charmeil, Le Mayet de Montagne, St Germain des Fossés et St Yorre) possèdent un espace dédié au dépôt de petit mobilier et produits en bon état qui peuvent être récupérés par la Recyclerie de Cusset et par l'association Banc Public de Nades pour la déchetterie d'Ebreuil. En 2017, plus de 30 tonnes d'objets ont ainsi été détournés du circuit des déchets.

Pour le mobilier plus imposant, mieux vaut contacter ou se rendre directement dans les associations locales ou à la Recyclerie de Cusset. Une fois sur place, nos vieux meubles s'offrent une cure de jouvence : nettoyage, peinture, customisation, voire parfois transformation en d'autres produits... L'objectif est de les rendre de nouveau attractif pour les revendre à prix solidaire.

RECYCLAGE POUR LE MOBILIER TROP ABIMÉ

8 déchetteries (Bayet, Charmeil, Ebreuil, Gannat, St Germain des Fossés, St Prix, St Yorre et Varennes/Allier) sont aujourd'hui équipées d'une benne dédiée au tri des déchets d'éléments d'ameublement. En 2017, ce sont 1330 tonnes de mobilier qui ont été collectées dans ces bennes et qui ont été ensuite dirigées vers le recyclage ou la valorisation énergétique. La collecte, le tri et le traitement du mobilier domestique est organisé par l'éco-organisme Eco-mobilier avec lequel le SICTOM Sud-Allier a passé un contrat.

Les meubles et matelas provenant des déchetteries et magasins partent en centres de tri. Pour faciliter le recyclage, on sépare les matières qui composent ces produits : bois, mousse, plastique, ferraille. Ce tri peut être effectué à l'aide d'une pelle hydraulique équipée d'une pince de tri (une sorte de très grosse pince à épiler) ou par d'autres types de machines automatiques spécialisées. Le plastique est généralement valorisé énergétiquement via l'incinération, bois et ferrailles sont, de leur côté, recyclés.

QUELS MEUBLES SONT CONCERNÉS PAR CETTE FILIÈRE ?

Qu'ils se trouvent à l'intérieur de la maison ou au jardin, presque tout nos meubles peuvent emprunter la filière Eco-mobilier : tables, tout type de sièges, rangement, cuisine, canapés, literie et mobilier de jardin.



Benne
mobilier

Ce sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers qui peuvent être déposés dans la benne mobilier quels que soient le type ou le matériau.



Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier

N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook



ebCréa Communication et Signalétique

Jonathan et Elisabeth SINGHARAJ sont partenaires dans la vie comme au travail. Ensemble, ils dirigent une agence de communication & signalétique installée en Auvergne depuis 2008.

D'un côté il y a le rationnel, le pragmatique ; de l'autre, l'entrepreneuse, la créative. Chacun son rôle : le premier gère l'aspect technique et financier, la seconde assure la relation client et la conception artistique. Aujourd'hui, leur réussite est le fruit de leur complémentarité et de leur confiance mutuelle.

Un équilibre qui leur permet de relever les défis quotidiens et d'envisager l'avenir avec sérénité. «*Chacun s'y retrouve en fonction de ce qui le motive et nous sommes donc plus investis dans notre travail*» confie Elisabeth.

Ainsi, tous les projets sont façonnés à quatre mains. Ensemble, ils étudient et analysent les besoins de leurs clients, elle imagine et propose, il fabrique et pose. Grâce à lui, toutes ses créations prennent forme.

«*Plus une structure est grande, plus la division du travail est forte et plus le nombre d'interlocuteurs est important. Ce n'est pas notre cas et c'est ce qui nous permet bien souvent d'éviter les erreurs. Nous privilégions les échanges et favorisons la proximité avec le client mais la communication commence d'abord entre nous.*»

Quand on est responsable de l'image et de la santé d'une entreprise, la moindre erreur peut avoir de graves conséquences : «*On n'a pas le droit à l'erreur, nous explique Elisabeth. Quand on annonce un délai, on ne peut pas se permettre de ne pas respecter notre engagement. Si nous ne sommes pas prêt à temps, c'est notre crédibilité qui est en jeu.*» A l'inverse, la gratification est aussi très importante, «*chaque petite victoire, chaque dossier mené à bien est valorisant.*»

Une agence de communication communique... Quoi ? Comment ? A qui ? Pour qui ? De la création d'un logo à la réalisation d'une enseigne de magasin, **que propose concrètement ebCréa ?**

- Création d'identité visuelle : logo, charte graphique.
- Conception graphique et impression papier : flyers, dépliants, affiches, brochures, cartes de visite/voeux, calendriers, bulletins municipaux, ...
- Fabrication et pose d'enseignes : panneaux, plaques, drapeaux, totems, ...
- Marquage adhésif : vitres, véhicules, sols
- Signalétique intérieur & extérieur

Leurs clients peuvent être des entreprises, des collectivités, des libéraux ou encore des associations. «*Nous avons la chance d'avoir des clients fidèles, certains comme les laboratoires Gen-Bio ou encore les agences immobilières Blot Réseau Immo, nous font travailler tout au long de l'année sur plusieurs de leurs sites : Gannat, Vichy, Montluçon, Clermont-Ferrand, Issoire, Ambert, St-Flour, etc.*»

Depuis que nous nous sommes installés à Biozat en 2015, nombreuses sont les personnes qui nous ont fait confiance, à commencer par l'équipe municipale, qui continue à nous confier la mise en page et l'impression de ce bulletin municipal. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier sincèrement tous ceux et celles qui contribuent chaque jour, à assurer la prospérité de notre entreprise.

ebCréa

Elisabeth SINGHARAJ, responsable & directrice artistique
Tél. 06 10 13 27 70 - eb.crea@gmail.com
www.studio-ebcrea.com

 @ebcreacommunication LIKEZ & PARTAGEZ, MERCI !

Un nouveau masseur-kinésithérapeute peut vous assurer des soins à domicile

M^{me} Adeline ROUMIER, domiciliée à Biozat depuis environ un an et demi, nous signale qu'elle assure les soins à domicile. Vous pouvez la contacter au : 06 76 29 81 43.



Un schéma de cohérence territoriale (SCoT) en cours d'élaboration

Un SCoT est un document de planification destiné à servir de cadre de référence pour les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement...

Cette démarche, à l'échelle de la Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne, est lancée avec l'appui de deux bureaux d'étude. Trois temps de rencontre ont été organisés à ce jour pour engager le processus. 73 élus se sont associés à ces réunions d'échange. Ces 3 réunions ont été complétées par des rencontres « agriculture » et « tourisme » et une journée terrain entre élus (« Tous dans le même bus ! »), le 15 novembre dernier. Entreprises, habitants et élus ont été successivement rencontrés à Ebreuil, Taxat-Sanat, La Ferté-Hauterive. Les maires présents ont commenté leur commune traversée. Journée très enrichissante pour tous les participants !

Cette première étape, d'avril à décembre 2018, a permis d'établir le diagnostic. La phase prochaine qui se poursuivra jusqu'en août 2019 élaborera le projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

La phase 3 établira un document d'orientation et d'objectifs (DOO).

La finalisation du projet devrait intervenir en février 2021.

Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne : un service dédié aux entreprises.



Cette mission est cofinancé(e) par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional

Vous avez un projet de création ou de reprise d'activité ?

- Le service Economie vous accompagne dans votre projet, que ce soit pour trouver un local ou une activité un reprendre, en savoir plus sur les financements, connaître les interlocuteurs locaux, etc.

Vous souhaitez céder votre activité, ou louer votre local commercial ?

- En partenariat avec le Département de l'Allier, une annonce de votre fonds de commerce ou de votre bien peut être publiée gratuitement sur www.rejoignez.allier.fr

Vous avez un projet de travaux dans votre local commercial ?

- Venez vous renseigner sur le dispositif de subvention pour les activités avec point de vente.

La Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne apporte une subvention de 10% qui peut également être co-financée par la Région Auvergne Rhône Alpes à hauteur de 20% des dépenses.

DÉPENSES ÉLIGIBLES : travaux de rénovation du local, vitrine, enseigne, équipement, aménagement intérieur, sécurité, économie d'énergie.

PROJETS ÉLIGIBLES : installation ou développement d'une activité commerciale. Projets compris entre 1 000€ à 50 000€ de dépenses pour la subvention Communauté de Communes, et entre 10 000€ à 50 000€ pour la subvention Région.

Attention : toute demande doit être faite AVANT le début des travaux.

Prochaines permanences :

- à la Maison des services d'Ebreuil (9h30-12h30 et 13h30-16h30) : Jeudi 20 décembre, et jeudi 24 janvier

- au siège de la Communauté de Communes à Saint-Pourçain-sur-Sioule (9h30-12h30) : mardi 11 décembre et mardi 8 janvier

Contact

Amandine LOPEZ

Chargée de mission Commerce et artisanat

lopez.a@ccspsl.fr

06 74 31 29 49

Amandine LOPEZ vous accueille sur rendez-vous à Gannat, ou lors de permanences à Ebreuil ou à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

N'hésitez pas à la contacter.

@Prefet03

Les services de l'État dans l'Allier

www.allier.gouv.fr/

Infos
Actus
Services
Démarches

Twitter



Facebook



Rejoignez-nous !

Animation communale



25 et 26 août Coups de pédales à la fête patronale de Biozat

Le soleil était de la partie pour que tout soit réussi.

Dès 10h, la quarantaine d'exposants, dans la Grange et à l'extérieur, étaient prêts à montrer leur savoir-faire : tourneur et sculpteur sur bois, tailleur de pierre, graveur sur verre, et autre artisanat de qualité, très varié.

Les nombreux visiteurs n'ont pas manqué ce 4^{ème} rendez-vous et se sont succédés durant toute la journée.





L'attraction de l'année, les Vélos Rigolos, a connu un grand succès tant auprès des enfants que des adultes.

Le clown Yoyo a conquis l'ensemble du public par son ingéniosité dans la fabrication de ses « machines infernales » et par son adresse à les utiliser. Car fallait-il encore réussir à garder l'équilibre sur des vélos aussi bizarres !

Les associations de la commune, fidèles à ce rendez-vous de la fête de St-Symphorien, Patron du village, ont également animé l'après-midi aux rythmes de zumba, quadrilles ou polkas de l'époque napoléonienne.



La zumba fait des émules tout comme...



les danses napoléoniennes

Opération Communication des Pompiers

Ils renouent avec la tradition et font une démonstration d'ancien matériel.



La banda de Jenzat anime la fin d'après-midi et la retraite aux flambeaux.

Embrassement de l'église lors du feu d'artifice

La restauration assurée par Charmes Burger a connu une belle fréquentation, avec plus de 100 repas servis midi et soir.



La Banda de Jenzat, après avoir animé la fin de la journée, a joyeusement accompagné la retraite aux flambeaux jusqu'au traditionnel feu d'artifice tiré à l'église. Encore un très beau spectacle cette année !

La municipalité remercie l'ensemble des bénévoles et des associations grâce auxquels le succès est au rendez-vous. A l'année prochaine !

29 septembre : le 2^{ème} forum des associations ne rencontre pas le succès attendu

Un peu de déception du côté des associations qui ont eu très peu de visiteurs. Ce rendez-vous ne sera donc pas reconduit en 2019.

6 octobre : un concert de haute volée à l'église de Biozat

L'Orchestre d'Harmonie de Gannat, sous la direction de Walter Renoux, a accepté l'invitation de la municipalité de Biozat, pour son 5^{ème} rendez-vous musical. Les amateurs ne s'y sont pas trompés et ont été largement récompensés. Un concert très technique a en effet été présenté par les 35 musiciens, d'Heraldic Legend au Cirque du Soleil. Le morceau de saxophone soliste a également été très applaudi.

À la pause, W. Renoux a présenté avec passion l'ensemble des instruments du groupe. La soirée s'est terminée autour d'un sympathique buffet préparé par de nombreux bénévoles.



8 décembre : le Téléthon rassemble plus de 200 amateurs de tripe

Le succès ne se dément pas puisque presque toujours autant de repas ont été servis. La vente de brioches et la grille de tombola sont venues compléter l'action de notre commune en faveur du Téléthon. La somme de 2 438,75 € a ainsi été rassemblée au profit de l'AFM Téléthon. Vient s'ajouter le don de 300 € effectué par le Club du 3^{ème} Age suite à son concours de belote du 24 novembre dernier.



Un merci tout particulier au magasin AUCHAN de Gannat qui soutient activement notre initiative. La tripe a, encore une fois, été très appréciée et de nombreux participants ont d'ores et déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine.

Bravo également à la vingtaine de bénévoles qui n'ont pas compté leur temps pour cette belle journée de partage !



Biozat Tennis de Table – Saison 2018-19

BIOZAT Tennis de Table accueille 38 pongistes de 9 à 74 ans dont 9 de moins de 16 ans, 11 de moins de 40 ans, 8 de moins de 50 ans et 10 de 50 à 74 ans. Nous comptons par ailleurs 9 biozatois (dont 4 jeunes) et 6 féminines. Quatre équipes engagées en championnat FFTT jouent en Pré-Régionale et D2



Activité ludique qui allie
Physique-Mental-Adresse-
Concentration-Tactique.

Notre club vous accueille.
Loisir ou compétition,
convivialité assurée !

Les entraînements adultes sont animés par Jean-Baptiste, les entraînements débutants par Christophe et Jérémy. Le club remercie tous ses joueurs, bénévoles, entraîneurs et indispensables organisateurs. Nous remercions la mairie pour la mise à disposition des salles ainsi que nos partenaires et sponsors.



Equipe 1 engagée en pré-Régionale



Equipe 2 engagée en pré-Régionale



Equipe 3 engagée en Départementale 2



Equipe 4 engagée en Découverte ...

Mercredi à 18 heures : entraînements jeunes et adultes animés par Christophe & Jérémy.

Venez pratiquer le tennis de table en loisir ou en compétition...

Entraînements à la Grange à 18 h les mardi, mercredi et jeudi

Renseignement au 04 70 90 52 45
site internet : <http://biozat-tt.fr/>



Amicale Laïque

Pour cette saison 2018-2019, l'effectif a légèrement diminué et les différents cours sont dispensés par Patricia Caballero.

Les deux cours du lundi se déroulent à la Grange : nous avons 8 personnes inscrites au cours de gym d'entretien de 19h à 20h et 20 au cours de zumba de 20h à 21h ; et enfin 16 personnes à la gym seniors du mercredi de 10h à 11h à la salle préfa.

Le 2 mars 2019, l'Amicale Laïque organise une soirée latino à La Grange, animée par El Conde Fide, chanteur professionnel cubain. Nous comptons sur vous pour venir vous essayer aux danses venues d'un autre continent en notre compagnie.

Pour plus de renseignements sur les cours dispensés, vous pouvez contacter le : 06 77 40 25 11 ou le 06 69 79 14 85.



Anciens Combattants : une belle et juste commémoration du 11 novembre 1918

L'année du centenaire de la commémoration de la paix de la Grande Guerre a donné lieu à une belle manifestation dans notre commune, comme sur tout le territoire français. Environ 200 personnes ont tout d'abord assisté à la commémoration au monument aux morts. Plusieurs enfants et adolescents ont lu des lettres de Poilus très émouvantes.





Il faut dire que cette année, les enseignants de l'école avaient particulièrement impliqué les élèves en les associant à cette journée de mémoire. Un travail a été réalisé en amont par les CM1-CM2, sur le monument aux morts de la commune érigé suite à la 1ère Guerre mondiale, sous la conduite de leur professeur, Rodolphe Quintin et de Sébastien Bellet, adjoint de la commune et professeur d'histoire (cf encadré).

Une exposition à la mairie « Biozat dans la Grande Guerre, en 1918 », préparée par Sébastien, avec l'appui de nombreux biozatois qui avaient prêté objets personnels ou documents issus d'archives familiales, est venue compléter ce devoir de mémoire. Plusieurs archives de la mairie ont également permis aux visiteurs de découvrir les états de service des morts au champ d'honneur ainsi que les difficiles conditions de vie des paysans restés sur les fermes, à travers des réquisitions toujours plus exigeantes.



Les élèves de Biozat découvrent le monument aux morts

Dans le cadre de leur travail évoqué précédemment, les élèves ont eu à dessiner le monument aux morts et à faire part de leur ressenti. L'ensemble des dessins ont figuré à l'exposition. Nous vous livrons quelques extraits des commentaires des élèves de CM1-CM2 :

« Je ressens de la tristesse parce que je sais qu'ils se sont battus et qu'ils sont morts pour nous à la guerre. Grâce à eux, on a une belle vie ».

« ...Je n'aimerais pas qu'il y ait une 3ème guerre mondiale ».

« C'était étonnant de voir le monument aux morts. Il est important de se souvenir parce qu'il faut rendre hommage aux soldats qui se sont battus pour la patrie. »

« La tristesse, la déception de ceux qui se sont battus pour nous et qui y sont restés ».

« C'est un monument qu'il faut garder en souvenir pour pouvoir toujours garder un souvenir des personnes mortes pour nous (la France) pendant la Guerre ».

« Je suis triste quand je pense à ces guerres et au mal qu'elles ont fait, mais je pense à la liberté et à la paix. C'est important de regarder et admirer ce monument pour penser à nos guerriers qui se sont battus pour nous et pour les autres ».

« L'émotion que j'ai devant ce monument : un sentiment de tristesse ainsi que du respect pour les gens qui ont donné leur vie pour nous. L'objectif de ce monument est d'honorer les soldats tués ou disparus et de conserver leur nom. Il faut connaître ce monument aujourd'hui pour se rappeler ce qui s'est passé en 1914-18 : il fait partie de notre histoire ».

« La tristesse et la joie car je suis triste pour tous ces morts mais je suis content que l'on ait gagné cette guerre grâce à eux ».

Gérard GOUGAT, porte-drapeau, reçoit la médaille de la fidélité

À l'issue de la commémoration du 11 novembre, Jean-Pierre LAURENT, Président de la Section ACPG-CATM de Biozat-Charmes, a remis la médaille de fidélité à M. Gérard GOUGAT.

Noëlle SEGUIN, Maire, lui a transmis son diplôme. **Toutes nos félicitations pour cette reconnaissance en récompense de ses bons services !**



Le deuxième semestre est sans aucun doute la partie de l'année la plus riche en émotions.

Début Juillet, comme à l'accoutumée, **la brocante** a encore une fois fait le plein de foule pour le plus grand plaisir des vendeurs du dimanche. Déjà 17 ans que nous sommes présents en plein cœur du village pour ce vide-greniers convivial et festif. Tout était réuni pour une journée exceptionnelle : le soleil, le verger de la commune, les brocanteurs amateurs et vous tous, qui êtes venus vous détendre, faire de bonnes affaires et bien entendu déguster nos succulentes andouillette-frites.

Comme chaque année, nous avons eu les remerciements des participants et des promeneurs. Nous vous donnons donc, bien sûr rendez-vous pour l'édition 2019.



Fin Août, en complément de la fête patronale, nous avons organisé notre soirée disco. Cette année, nous avons souhaité changer le repas, c'est pourquoi, nous avons proposé du jambon grillé. Cela rappelle les bons moments entre amis autour d'un barbecue. Les invités étaient ravis de ce changement. Un grand nombre de convives sont venus nous féliciter sur la soirée. Nous avons bien entendu fourni du " rab " pour les gros mangeurs, le concept restant toujours le même. La musique était également de mise. Notre disc jockey a une nouvelle fois chauffé la salle pour que la fête batte son plein toute la soirée. Les derniers noctambules sont rentrés tard dans la nuit.

Le dimanche, l'équipe du Comité s'est faite remarquée avec un essai d'équilibriste sur un vélo pas tout à fait ordinaire. L'amusement et les fous rires ont ponctué cette après midi pleine de bonne humeur. Nous vous donnons tous rendez-vous en 2019 pour un nouveau moment convivial.

Le 7 Octobre, nous avons fêté les 40 ans d'existence du Comité des Fêtes : 40 ans de passion, de plaisir, de joie et malheureusement de peine pour ceux qui nous ont quittés. Souvenez-vous, c'était le 12 octobre 1978. Pendant toutes ces années, le Comité des Fêtes a su organiser différentes manifestations. Le travail main dans la main avec la mairie et les autres associations a prouvé, qu'ensemble, la réussite était toujours au rendez-vous.



Nous voulions avoir tous les acteurs de cette réussite avec nous. Nous avons donc organisé un apéritif déjeunatoire accompagné d'une petite animation qui retrace ces 40 ans. Quinze minutes de nostalgie pour 4 décennies d'animations. Le Président Christophe Guilloton et Mme le Maire, Noëlle Seguin, ont proposé un discours retraçant la vie du Comité et remerciant tous les membres passés et présents pour leur dévouement. Rendez-vous dans 10 ans pour le demi-siècle.





Mi-October, le loto de l'école a une nouvelle fois réuni près de 300 participants dans la salle des fêtes, grâce à l'implication des familles et des enfants de l'école de Biozat qui ont vendu énormément de cartes.

Cette année encore, des lots importants ont été mis en jeu : un bon d'achat Décathlon de 150 €, 2 jours et 1 nuit aux Lodges du Pal en pleine savane africaine et surtout 2 jours et 2 nuits au parc du Futuroscope.

Ecran géant avec numéros sortis et mini-caméra sur le boulier ont permis à tous les participants de s'assurer de ne rien manquer et surtout pas un quine. Les parents qui ont été mis à contribution pour les gâteaux sont venus les bras pleins ce qui a permis de régaler nos papilles.

Une grande partie des gains du loto ont été reversé au Père Noël afin qu'il puisse préparer avec ses lutins les cadeaux pour l'Arbre de Noël. Ceux ci ont été distribués lors de sa venue du 14 Décembre.



Le 14 Décembre, pour L'Arbre de Noël, nous avons invité le Père Noël qui a répondu favorablement. L'ensemble des lutins ont une nouvelles fois travaillé toute l'année pour ce moment particulier. Cette année était placée sous le signe de la pédagogie ludique. C'est pourquoi le Père Noël a distribué des livres adaptés à l'âge des enfants. N'oublions pas que nous pouvons apprendre tout en s'amusant. La traditionnelle photo avec le Papa Noël a clôturé cette soirée pleine d'émotions, notamment pour les tout petits.



Nous remercions tous les membres de l'association qui pérennisent une nouvelle fois cette belle aventure. Egalement, remerciements à toute l'équipe municipale qui nous a accompagné tout au long de l'année afin que l'ensemble de nos manifestations soient une réussite.

Président : Christophe GUILLOTON : 06 58 95 16 19,
Trésorière : Manuela CONSTANT, Secrétaire : Magali ARNAUD.
contact@cdf-biozat.fr / www.cdf.biozat.fr
Vous pouvez nous laisser vos commentaires sur notre page Facebook

Goûter Anniversaires : le 4 juillet dernier, le Club du 3^{ème} âge a fêté, comme il se doit, 11 de ses adhérents. Malgré leur absence nous n'avons pas oublié nos très anciennes amies, Mmes Pannetier et Dupré, respectivement 98 ans et 97 ans. Puis, Mme Petit-Boyer 92 ans, Mmes Touzain et Rousset, 91 ans, Mmes Béchonnet, Bigay et Nivet, 90 ans, M. Pelisson, 85 ans, et enfin nos plus jeunes, Mme Agram et MM. Laurent et Hugue, 80 ans. L'après-midi s'est poursuivie avec les « Mikatris », Miko et Mika, des clowns pas comme les autres.



Folklore de Gannat : Malgré une chaleur très étouffante sous le chapiteau du champ de foire, 25 personnes se sont retrouvées pour aller voir le 25 juillet, le panoramique du Folklore, à Gannat.

Tout le monde est ressorti enchanté de ces danses d'un autre continent.

Voyage Château de la Roche : départ 5h45 de Biozat, après un ramassage à Aigueperse, Effiat et Gannat, nous prenons la direction du Casino de Montrond les Bains pour un copieux petit déjeuner. Nous sommes plus de 80 à participer à ce voyage.

Nous arrivons quelques heures plus tard au Château de Bouthéon surplombant la plaine du Forez. Encore quelques km et nous voilà arrivés au Château de la Roche pour déguster soit les grenouilles soit la friture. Après avoir bien profité de ce très bon repas, nous prenons un petit train pour longer le lac du barrage de Villerest. Journée très agréable d'autant que le beau temps était de la partie



Concours de belote : une centaine d'équipes et parmi eux de très nombreux clubs des environs, se sont retrouvées le 24 novembre dernier pour le concours de belote du Club du 3^{ème} âge de Biozat, dont une partie des bénéficiaires a été reversée au Téléthon.

Comme toujours, une très bonne ambiance régnait lors de cette manifestation agrémentée de pâtisseries maison, de crêpes faites par Michelle et Thérèse.

Merci à elles ainsi qu'à tous les commerçants de Gannat et d'ailleurs, qui nous ont offert de nombreux lots. Félicitations à l'équipe féminine gannatoise qui a remporté le 1^{er} prix.



Café-théâtre : la troupe des Trois Roues est venue nous présenter leur nouvelle pièce de théâtre «C'est pas le moment» de Jean Claude Isler. Comme à l'habitude, la salle était pleine et les applaudissements très très nombreux.



Bûche de Noël : la majorité des adhérents se sont retrouvés, le 12 décembre, pour déguster la traditionnelle bûche de Noël, accompagnée de champagne et de chocolats. Les tables et la décoration sont l'œuvre de nos petites fées aux doigts magiques, Aimée, Chantal et Martine. Joyeux fêtes à toutes et tous.



West Dance Story

L'année 2018 s'est terminée en apothéose au sein de l'association WDS: Les 9 et 10 Juin, Mr NIELS POULSEN est venu prodiguer des cours le temps d'un weekend à la salle communale.

Les dirigeants ont dû refuser du monde devant l'engouement des danseurs venus de toute la France : Paris, Lille, Nice et Montpellier, en plus des régions voisines.

En fin de soirée, les participants ont pu déguster les jambons à la broche avec leurs pommes de terre au jus, concoctés par nos cuistots, avant de repartir pour une très belle soirée animée, entre autre, par les Celtic Legends de retour de leur tournée en Moldavie.



Le 1^{er} week-end de Juillet, le pique-nique de fin d'année a réuni la plupart des adhérents et leurs conjoints au camping municipal de Jenzat prêté gracieusement par la municipalité.

La reprise des cours s'est effectuée début Septembre, avec un nombre d'adhérents identique à la saison passée.

Le traditionnel bal de fin d'année s'est déroulé le 1^{er} Décembre à la salle communale avec l'engouement habituel. En marge de cette manifestation M. Patrice Chollet de NTA est venu dispenser des cours aux personnes désirant se perfectionner dans la pratique de la danse Country. À cette occasion Martine, l'animatrice a pu valider le niveau 5 au niveau de l'enseignement qui était le dernier manquant pour elle.

Les cours ont lieu aux horaires suivants : lundi à 20h à la salle préfa pour les débutants, mardi à 20h à la salle préfa pour les intermédiaires et le mercredi à 20h à la grange pour les novices.

La traditionnelle galette des rois aura lieu à la Grange le mercredi 9 Janvier avec le tirage des grilles de tombola.

West Dance Story vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



West Dance Story fait une surprise à Françoise

À l'occasion de ses 70 ans, Françoise a offert un pot à ses collègues du cours des débutants.

Mais le club avait décidé de lui faire une surprise : ce sont quasiment tous les membres du club qui ont débarqué (à l'insu de Françoise) avec boissons, friandises et une jolie écharpe en cadeau.

Bon anniversaire, Françoise !



Théâtre enfants

Le théâtre enfants redémarre encore une année avec une quarantaine d'enfants.

Ce n'est plus 5 groupes mais 6 que nous avons dû constituer. Malgré cette très bonne nouvelle, nous manquons cruellement d'encadrants et faisons appel à toutes les personnes souhaitant s'investir avec nous.

Pour continuer dans les bonnes nouvelles, notre chasse aux sorcières à encore obtenu un beau succès car une trentaine de petits ont bravé le mauvais temps pour venir se divertir et retrouver l'ogre peureux.

Le soir, une nuit de l'épouvante absolument exceptionnelle car nous avons compté une trentaine d'ados venus faire vibrer leurs cordes vocales par leur cris de peur grâce à nos monstres absolument terrifiants.



C'est encore une très belle année qui se prépare pour nous et nous vous invitons tous à venir découvrir notre spectacle les 24 et 30 mars 2019.

Pour les personnes ayant acheté notre calendrier, une entrée gratuite se trouve sur celui-ci. Pour ceux qui ne l'ont pas encore, n'hésitez pas à prendre contact avec M^{me} Gonin au 07 54 52 49 75. Un don du montant que vous souhaitez vous permettra de l'obtenir. Nous souhaitons par ailleurs remercier nos sponsors qui chaque année, participent à l'élaboration de notre calendrier. L'argent récolté nous permet d'investir en matériel divers pour le bon fonctionnement de l'association, du matériel son, les costumes mais aussi d'offrir des moments inoubliables à nos acteurs l'été.

Cette année nous avons célébré les vacances avec un pique-nique et des structures gonflables pour nos acteurs.



N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour toute information.

Stéphanie Gonin : 07 54 52 49 75

Théâtre des 3 Roues

A peine la 10^{ème} édition du Festi'théâtre terminée, en mai dernier, la troupe du Théâtre des 3 Roues s'est plongée dans la préparation de la saison 2018/2019. Plusieurs pièces ont été lues par tous les comédiens.

Au final c'est la comédie de Jean-Claude Isler, « *C'est pas le moment !* », qui a été choisie.

Les répétitions ont pu commencer dès mi-août au rythme de trois par semaine pour une Première qui a eu lieu le 13 octobre à Sazeret.



La programmation est une nouvelle fois bien remplie puisque 41 représentations sont programmées tout au long des 8 mois de cette nouvelle saison. 4 nouvelles communes apparaissent au programme (Saulcet, Lapeyrouse, Bort l'Etang, Vernusse). La troupe participera en mars prochain au festival de Courpière.

La nouvelle pièce a été présentée au public biozatois le 4 novembre. Une salle comble est venue passer un bon moment de rire et de convivialité. Rendez-vous a déjà été pris pour l'année prochaine.

En mai prochain la troupe organisera la 11^{ème} édition du Festi'théâtre. Comme en 2018, ce sont 10 troupes qui se présenteront du 3 au 12 mai 2019 à la Grange. 3 nouvelles troupes figurent à l'affiche (Les copains du Champala de Saint Clément, L'Entr'Act de Maringues, Les Coqueluches de St-André le Coq). On compte donc sur vous pour venir à La Grange passer de bons moments avec les comédiens.

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur la troupe et le festival sur notre site: www.theatredes3roues.fr

Sapeurs-Pompiers

Ce dimanche 16 décembre, nos sapeurs-pompiers ont fêté Ste-Barbe en présence de nombreux invités. Le sergent Florian Tortoza a été promu au grade de sergent chef.

Aurélié Tortoza, première classe, Sébastien Tortoza, sergent chef et Loïc Desboudard, adjudant, se sont vu remettre la médaille de bronze pour dix années de service .

Le Lieutenant Vacher, chef de centre, a été décoré de la médaille d'or, avec une certaine émotion, pour trente années de service .



Cette année, deux infirmiers de sapeurs-pompiers, nouvellement biozatois, viennent renforcer le centre : le lieutenant Raphaël Rodier et sa compagne le lieutenant de première classe Nathalie Gonnin.

Jérôme Constant, biozatois depuis vingt ans, renforcera l'effectif en début d'année prochaine.

L'adjudant chef Bernard Torta, mandaté par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers a remis au Centre le tableau d'honneur des Sapeurs-Pompiers de l'Allier, morts au combat, lors de la première guerre mondiale.



Après avoir honoré leurs différents monuments, le traditionnel repas est venu clôturer cette journée.



Société de chasse



L'ouverture 2018 a eu lieu le 16 septembre pour les 25 chasseurs que nous sommes désormais. Le temps très chaud, avec souvent un vent du sud, n'a pas permis une chasse dans de bonnes conditions en début de saison et les tableaux ne sont pas très importants, notamment en ce qui concerne la plume. Pour le lièvre, il semble, au niveau de la société, que le tableau a été plus honorable.

Après la fermeture du 2 décembre pour Biozat, les chasseurs se consacrent au « gros » afin de concrétiser les 4 bagues de chevreuil dont la société dispose.



Sur le chapitre des festivités, nous passons aux projets 2019 avec :

- Le repas des chasseurs, le 9 mars 2019 (sur réservation)
- Le concours de belote, le 16 mars (ouvert à tous et doté de beaux lots)
- Le méchoui, le dernier dimanche de juin, le 30 juin 2019.

Souda Auvernhat



« Nous sommes une association de reconstitution historique », déclare son président, David ASTIE, domicilié à Martinges.
 « Nous faisons revivre les us et coutumes d'un campement de piétons de la fin du XIIIème siècle ». Associant vigueur et convivialité, nous transportons nos visiteurs vers une autre époque afin de leur faire partager cette période passionnante qu'est l'âge d'or de la féodalité. »



Hous'Event

L'association Hous'Event a organisé sa première soirée au sein de la commune. En effet, le 17 novembre a eu lieu une soirée Karaoké, truffade suivie d'un bal.

Cette soirée s'est très bien déroulée et nous souhaitons remercier tout particulièrement le comité des fêtes et tous les bénévoles pour nous avoir soutenu, conseillé et aidé afin que cette soirée se déroule pour le mieux. Nous remercions également tous les participants sans qui cette soirée n'aurait pas eu la même saveur !

Hous'Event prévoit d'organiser de nouvelles animations sur la commune afin de continuer à nous réunir dans la joie et la bonne humeur.



Etat civil - JUILLET À DÉCEMBRE 2018

NAISSANCES

Romy LHERITIER 18 juillet
 Mila MULLER 12 décembre

MARIAGE

Joris POINCEAUX & Caroline POYET .. 8 septembre

DÉCÈS

Jean-Louis POUSSERGUE 26 septembre
 Christine MERLIN 4 décembre

Numéros utiles

Eau (SIVOM Sioule & Bouble) 04 70 90 02 89

Dépannage Electricité 09 72 67 50 03
 ERDF 7j/7 et 24h/24

Dépannage téléphone 3900
 ORANGE 7j/7 et 24h/24

Ordures ménagères 04 70 45 51 67
 SICTOM Sud-Allier

Communauté de Communes 04 70 90 10 38

Trésorerie de Gannat 04 70 90 02 36

Ecole de Biozat 04 70 56 51 29

SAMU 15

Pompiers 18

Cabinet infirmière Biozat 07 82 57 87 80

Police 17

Gendarmerie 04 70 90 87 09

Pharmacie de garde 3915

Centre Hospitalier de Vichy 04 70 97 33 33

Disparition d'un enfant 116 000

Enfance maltraitée 119

Centre anti-poison 04 72 11 69 11



Bulletin *M*unicipal

n° 32 - Janvier 2019

